



LES  
GUIDES PRATIQUES  
pour les responsables d'ASBL

# Comprendre le Code des sociétés et des associations

Partie I. Création et  
gestion de l'ASBL

Avril 2019

**monasbl.be**  
pour les responsables d'ASBL

**Les GUIDES PRATIQUES pour les responsables d'ASBL,**  
une réalisation de l'Agence pour le Non-Marchand

©Tous droits de reproduction, d'imitation ou d'adaptation même partielle y compris dans la présentation et le graphisme, par quelque procédé que ce soit, y compris la photocopie, l'informatique et internet sont strictement réservés, sauf accord écrit et préalable de l'auteur.

En commandant ce guide pratique, vous acceptez formellement, compte-tenu du prix que vous avez payé, de ne pas partager ce support en dehors du personnel de votre organisme.

Toute personne qui reproduirait, imiterait, adapterait ou transmettrait sous quelque forme que ce soit, de façon payante ou gratuite de même que toute personne qui entrerait en possession de ce guide sans en avoir acquitté le prix d'achat auprès de l'Agence, encourt une sanction de 5.000 euros, solidairement l'un avec l'autre, outre une interdiction pour l'avenir de tout accès aux publications et activités de l'Agence pour le Non-Marchand.

La preuve de cette diffusion ou acquisition illicite est suffisamment rapportée par l'Agence par le simple constat de l'infraction.

© SPRL : L'Agence pour le Non-Marchand

Date de parution : avril 2019

**L'Agence**  
pour le non  
**Marchand**



Depuis son lancement en 2015, MonASBL.be s'est imposée comme la référence en Belgique francophone dans l'information du secteur associatif. Destinée à apporter une réponse globale, pratique et actualisée à toutes les questions que peuvent se poser les responsables d'ASBL à chaque étape de la vie de leur association, notre plateforme repose sur trois axes fondateurs : l'exhaustivité, la dimension concrète et la complémentarité des contenus.

Nos abonnés bénéficient d'un panorama complet de l'ensemble des thématiques liées à la création, à la gestion, au développement et à la fin d'activité d'une ASBL, à leur échelle (petite ou grande structure), dans un langage qu'ils comprennent. L'accent est donc mis à la fois sur la vulgarisation, la pédagogie et l'illustration. Enfin, l'accent est mis sur la diversité des contenus et supports : fiches conseils, actualités, interviews, enquêtes de fond, annonces emploi, agenda, e-formation, petites annonces, outils, etc.



# Sommaire

<b>Avant-propos</b>	4
<b>Introduction</b>	5
<b>Axes et enjeux de la réforme</b>	6
<b>La nouvelle définition des ASBL</b>	8
La loi de 1975 vs loi de 2019 : les points de différence	8
L'avantage patrimonial aux membres de l'ASBL : de quel parle-t-on ?	9
Une nouvelle notion : la micro-ASBL	11
<b>L'ASBL en création</b>	14
La constitution de l'ASBL	14
Le nombre de membres effectifs : 2 fondateurs au lieu de 3	14
Les statuts	14
L'inscription à la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE)	14
Les formalités de publicité des actes	17
Engagements de la personne morale : la responsabilité des membres	18
Fondateurs	18
La possibilité d'être domicilié	19
Le siège statutaire remplace le siège réel	19
<b>L'ASBL en activité - Fonctionnement et gestion</b>	20
L'organisation de l'ASBL	20
L'équilibre démocratique entre l'AG et le CA : la démocratie interne de l'ASBL, est-elle en péril ?	21
Le calcul des impôts au sein de l'ASBL	22
Le CA et les administrateurs	23
Le registre des membres	23
La démission ou l'exclusion d'un membre : un droit d'aînés	24
La responsabilité des membres de l'ASBL	24
La congélation d'un membre du CA	24

La possibilité de délibération par écrit	24
La notion de gestion journalière	25
La délégation des pouvoirs du CA	25
La procédure en conflits d'intérêts au sein du CA	26
La responsabilité des administrateurs	27
La limitation de la responsabilité des administrateurs	28
Nouveau plafond pour les fautes légères	28
La nullité des décisions d'administration	28
L'obligation de tenir une comptabilité	29
Dépôt des comptes annuels : qu'est-ce qui change pour les ASBL ?	29
Le rapport de gestion	30
Une juridiction unique : le tribunal de l'entreprise	31

Calendrier des réformes	33
-------------------------	----

Sources et documents de référence	34
-----------------------------------	----

Sur le même thème	36
-------------------	----



### De l'association à l'entreprise sans but lucratif

Suite à l'adoption du Code des sociétés et association (CSA) par la Chambre des représentants le 28 février 2019, nous profitons de la période de latence jusqu'à la date d'entrée en vigueur pour vous proposer un récapitulatif complet des obligations juridiques et fiscales introduites par la réforme, à prendre en compte à partir du 1er mai prochain pour la création et la gestion de votre ASBL, à travers une série de trois dossiers spéciaux :

1. Création de l'ASBL et gestion
2. Financement, restructuration et transformation de l'ASBL
3. L'insolvabilité de l'ASBL, sa dissolution et sa liquidation

Comprenons-nous bien : ces dossiers n'ont pas vocation à reprendre l'ensemble de la loi de 1921 sur les ASBL telle qu'elle a été transposée dans le nouveau code. Construit à la manière d'un guide pratique, chacun se concentre sur les nouveautés et changements essentiels à connaître en tant que responsable associatif.

